

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 14 mai 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 DAC 548** Subvention sollicitée auprès de l'État pour la réalisation de travaux de rénovation et de mise en conformité du théâtre du Rond-Point sis 2 bis avenue Franklin Roosevelt (8e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2331-2 L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Maire de Paris demande l'autorisation de solliciter auprès de l'Etat – Ministère de la Culture et de la communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles –, l'octroi d'une subvention d'investissement pour la réalisation de travaux de rénovation et de mise en conformité du théâtre du Rond-Point sis 2 bis avenue Franklin Roosevelt (8e) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à solliciter auprès de l'Etat – Ministère de la Culture et de la communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles – l'octroi d'une subvention d'investissement pour la réalisation de travaux de rénovation et de mise en conformité du théâtre du Rond-Point sis 2 bis avenue Franklin Roosevelt (8e).

Article 2 : La recette sera contestée sur la rubrique 3112, nature 1321, AP 1804622, budget d'investissement de la Ville de Paris exercices 2018 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**